

L'ACTION

Le mercredi 25 octobre 2023 | Volume 30 N° 51 · MÉDIALO

POUR CONNAÎTRE
LES POINTS DE DÉPÔT
DU JOURNAL

L'ACTION



Nouveaux locaux!

UNE NOUVELLE ÈRE DE CONFORT

SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

« La croissance des dernières années, combinée au développement du secteur de la ferblanterie, fait que nous avons plusieurs postes à combler, autant à l'administration que du côté technique. Nous misons fortement sur la formation à l'interne, et quelqu'un qui veut apprendre sera toujours le bienvenu chez Bessette ! »

Mathieu Bessette, Co-proprétaire

RBQ 8233-1356-08

Bessette - Créateurs de confort s'établit à Saint-Ambroise-de-Kildare !

C'est la municipalité de Saint-Ambroise que l'entreprise lanaudoise a choisie afin d'établir son nouveau siège social. Ce projet permettra d'héberger l'équipe grandissante de cette entreprise en climatisation, chauffage et ventilation. La forte croissance des dernières années a rendu les locaux actuels trop étroits.

D'un look moderne, le bâtiment permettra de vous recevoir dans la salle de montre, adjacente à l'espace bureaux. À l'arrière, un entrepôt et un espace réservé à la nouvelle division de ferblanterie permettra d'effectuer des projets d'envergure.

À l'étage, des bureaux seront disponibles en location clé en main, pour un travailleur autonome ou une entreprise en démarrage, comprenant l'accès aux équipements et à une salle de réunion.



Allan Caroll, surintendant senior pour Gestion BGC Inc, Réjean Bessette, fondateur de l'entreprise (initialement appelée Climatisation R. Bessette), Mathieu Bessette et Etienne Bessette, Co-proprétaires de Bessette - Créateurs de confort, Michel Dupuis, Maire de Saint-Ambroise de Kildare et Bruno Cormier, Vice-président de Gestion BGC Inc

Avec plus de 25 ans d'expertise, Bessette-Créateurs de confort continue de réchauffer le cœur (et les foyers) des familles et entreprises lanaudoises !

CHAUFFAGE

VENTILATION

CLIMATISATION

GÉOTHERMIE



1311, route 343
Saint-Ambroise-de-Kildare
Québec, J0K 1C0

450 752-4322
info@crbessette.com

L'ACTION

Le mercredi 25 octobre 2023 | Volume 30 N° 51 • MÉDIALO

POUR CONNAÎTRE
LES POINTS DE DÉPÔT
DU JOURNAL



L'ACTION



INONDATIONS, UNE FACTURE SALÉE POUR DE NOMBREUX JOLIETTAINS

8



QUATRE ANS D'INNOVATION
DANS LANAUDIÈRE

5

DES FESTIVITÉS POUR TOUS LES GOÛTS
À L'OCCASION DE L'HALLOWEEN

13 à 15

(Photo L'Action - Jason Joly)

META NE DIFFUSE PLUS NOS NOUVELLES



**ABONNEZ-VOUS
À NOTRE INFOLETTRE**



L'ACTION

UNE PROPRIÉTÉ DE
MÉDIALO

Points de vente

MRC de Montcalm

Livrets
économiques
de 10 coupons



Pour vous procurer votre livrets à meilleur prix qu'à l'unité,
rendez-vous dans l'un des points de vente suivants :

1 Saint-Calixte

Municipalité de Saint-Calixte
6230, rue de l'Hôtel-de-Ville

2 Sainte-Julienne

Familiprix Jean-François Lafrance
1270, route 125

MRC de Montcalm – Cour municipale
1530, rue Albert – Porte B

3 Saint-Lin-Laurentides

Association Handami
460, rue du Parc

Familiprix Jean-François Lafrance
1014, rue Saint-Isidore

Ville de Saint-Lin-Laurentides
900, 12^e avenue

1 Saint-Esprit

Familiprix Jean-François Lafrance
112, rue Saint-Isidore

1 Saint-Jacques

Dépanneur Beau-Soir (Péto-Canada)
237, rue Saint-Jacques

3 Saint-Roch-de-L'achigan / Saint-Roch-Ouest

Dépanneur Beau-Soir (Péto-Canada)
601, Rue J. Oswald Forest

Municipalité de
Saint-Roch-de-L'achigan
7, rue du Docteur Wilfrid-Locat

Municipalité de Saint-Roch-Ouest
270, route 125

1 Sainte-Marie-Salomé

Municipalité de Sainte-Marie-Salomé
652, chemin Saint-Jean

DES QUESTIONS ?

- 450 313-0482, option 1
Sans frais 1 888 235-0714, option 1
- transport@mrcmontcalm.com
- mrcmontcalm.com/transport



Nicolas Préville-Ratelle; Michel Vincent, attaché et conseiller politique du député de Joliette François St-Louis; Noémie Blanchette-Forget; Sébastien Nadeau; Joël Landry et Nicolas Framery.

Crédit photo : Gracielusité

Quatre ans d'innovation pour le Living Lab Lanaudière

Innovation - L'équipe du Living Lab Lanaudière (LLL) a convié ses partenaires et l'ensemble de ses collaborateurs au Musée d'art de Joliette, le 17 octobre, afin de souligner tout le travail accompli au cours des quatre dernières années.

Élise Brouillette | ebrouillette@medialo.ca

En plus de faire le bilan et de présenter des témoignages d'entreprises qui ont bénéficié des services du LLL, l'objectif de l'événement était de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont soutenu la mise en place de cette initiative dans Lanaudière.

Sébastien Nadeau, président de la Table des préfets de Lanaudière, a souligné l'importance de collaborer et de s'entraider pour « bâtir Lanaudière ». Il a souligné que la région allait accueillir 80 000 personnes de plus au cours des prochaines années: « Il faut pouvoir les accueillir en termes d'emplois, de services et d'opportunités. »

De son côté, Joël Landry, directeur général de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière, a rappelé les débuts de ce projet innovant, alors que l'institution financière avait été sollicitée pour appuyer le Living Lab. « Ça avait été difficile de faire passer le tout parmi les instances... On parlait de zéro, il fallait y croire! »

Nicolas Préville-Ratelle, président de la Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDÉJ), a mentionné que la collaboration de tous les acteurs de l'écosystème représente l'essence d'un laboratoire vivant. Le Living Lab Lanaudière compte plus de 20 partenaires techniques, tels que des incubateurs d'entreprises, des centres de recherche et des entreprises qui sont prêtes à devenir des zones de test.

Le « Tinder » de l'innovation

Noémie Blanchette Forget, conseillère aux maillages technologiques et Nicolas Framery, directeur général de la CDÉJ, ont présenté le bilan des actions mises en œuvre au cours des dernières années par le LLL, dont 26 maillages entre des entreprises lanaudoises prêtes à tester une nouvelle technologie et des startups innovantes. Afin de bien illustrer en quoi consiste un maillage, M^{me} Blanchette Forget a exprimé qu'il s'agissait en quelque sorte d'un « Tinder » de l'innovation.

« Cette formule est très payante pour les deux parties. Pour la startup, le LLL lui ouvre les portes d'un milieu réel qui lui permettra de mieux comprendre les besoins d'un client potentiel. Pour l'entreprise qui teste l'innovation, c'est l'opportunité d'essayer une solution technologique qui pourrait éventuellement répondre à un besoin. »

La conseillère a insisté sur le fait que n'importe quel milieu peut devenir une zone de test. Elle a aussi expliqué que le

maillage allait plus loin qu'une mise en relation car il venait avec tout un processus d'accompagnement.

« Il y a beaucoup d'humains derrière les maillages », a ajouté Nicolas Framery.

Parmi les projets à venir, le directeur général de la CDÉJ a dévoilé qu'une journée de visites d'entreprises allait être organisée au cours de l'année. « Il faut encore vendre l'innovation, il y a un travail de sensibilisation à faire. »

Les explorations se poursuivent aussi pour la mise en place d'un centre d'innovation en vieillissement. Cette démarche est venue de l'impulsion des Habitations Bordeleau, du groupe Santé Arbec, des Résidences Arthur B., de la SADC de D'Autray-Joliette et de la CDÉJ. Un premier pas a d'ailleurs été franchi avec le déploiement d'un Living Lab en vieillissement en collaboration avec l'UQTR.

La MRC de Joliette a par ailleurs annoncé une aide financière de près de 500 000 \$ pour soutenir la réalisation de ce centre d'innovation. Nicolas Framery a souligné que le portrait de la Ville de Saint-Charles-Borromée, qui possède la proportion d'aînés de 85 ans et plus la plus élevée de la province, se veut un portrait du Québec dans dix ans. Les solutions innovantes qui seront développées par le biais du centre de recherche pourront venir répondre à des enjeux tels que la pénurie de main-d'œuvre.



Chantal Rivest
AUDIOPROTHÉSISTE

centresmasliah.com

CONSULTEZ NOS PROFESSIONNELS DE L'AUDITION



DÉPISTAGE
AUDITIF
GRATUIT

jusqu'au 31 décembre 2023

450 759-8708

60 ch. du Golf Est,
suite 105, SCB

 Stationnement GRATUIT



Crédit photo : Gracieusété

Maryse Poupart était la présidente-directrice générale du CISSS de Lanaudière depuis 2021.

Maryse Poupart quittera la direction du CISSS de Lanaudière

Nomination - Le ministre de la Santé, Christian Dubé, a annoncé la nomination de Maryse Poupart à titre de membre du conseil d'administration et de présidente-directrice générale (PDG) du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Centre. Elle entrera dans ses nouvelles fonctions le 6 novembre 2023, pour un mandat de quatre ans. Le CISSS de Lanaudière ne peut toutefois révéler qui prendra la place de Mme Poupart à la tête de l'organisation.

M^{me} Poupart possède une expérience de plus de 20 ans dans le réseau de la santé et des services sociaux. Avant son poste actuel, elle a occupé, de 2015 à 2021, les fonctions de directrice générale adjointe aux programmes de soutien, d'administration et de partenariats et de directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques au CISSS de la Montérégie-Centre. Elle a auparavant occupé des postes de gestionnaire au sein de plusieurs établissements du réseau, notamment comme directrice des ressources humaines et du développement organisationnel au Centre de santé et de services sociaux du Haut-Richelieu-Rouville de 2013 à 2015 et de coordonnatrice à la gestion du personnel au Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon de 2006 à 2013.

« Forte de son expérience en gestion de haut niveau dans le réseau de la santé et des services sociaux, M^{me} Poupart dispose d'une précieuse expertise, qui bénéficiera au CISSS de la Montérégie-Centre et à l'ensemble de la population de la région. C'est un établissement qu'elle connaît très bien pour y avoir œuvré plusieurs années et dont elle maîtrise parfaitement les enjeux. Je suis persuadé que son leadership lui permettra de mener à bien les grands dossiers de cet établissement, en collaboration avec son équipe et les partenaires », indique Christian Dubé. (JJ)



Axe des générations

Visitation | Générations | Innovation

PENDANT L'ÉTAPE 2 DES TRAVAUX DE LA RUE VISITATION, VOS COMMERCES RESTENT OUVERTS... VISITEZ-LES!

Liste des places d'affaires dans la zone de travaux actuelle, intersection Visitation / Chemin du golf – fermée à la circulation

AU VIEUX DULUTH®

clinique dentaire
Éric Dupuis

CLINIQUE PODIATRIQUE DE JOLIETTE

Coco Frutti
DEJUNER - DINER

COIFFURE KAHLO

DÉLICES du GOURMET

DOLLARAMA \$

PHARMAPRIX

massicotte maloney architectes

Harnois Proxi EXTRA

LA CHAUMIÈRE STEAKHOUSE 1972

L'ENTRE JEUX

LES HABITATIONS BORDELEAU

L'ESCALE Bar 300

familiprix

Poissonnerie L'ARRIVAGE

Miyoko Fusion Sushi bar

super C

Tim Hortons

TIGRE GÉANT

CENTRE DE BEAUTÉ MÉTAMORPHOSE

CLINIQUE DE PROTHÈSES DENTAIRES ROBERT POIRIER

MOTEL LE CLASSIQUE DE JOLIETTE

Les professionnels des cliniques de santé demeurent aussi accessibles en tout temps!

Pour suivre l'évolution des travaux:
INFO-TRAVAUX SUR VIVRESCB.COM



Une facture salée pour de nombreux Joliettains

Inondations - Les pluies torrentielles qui sont tombées sur la province en juillet dernier ont mis à mal plusieurs résidences de Joliette. Alors qu'ils sont parvenus à réparer les dégâts, plusieurs citoyens font face à des factures ou à des augmentations d'assurance salées.

Jason Joly | jjoly@medialo.ca

Propriétaire d'un triplex sur la rue Manseau, Pascale Chouinard a vu son sous-sol se faire inonder par deux fois en moins d'un an. Alors qu'elle s'était remise des pluies qui se sont infiltrées chez elle en septembre 2022, voilà qu'elle a également dû faire face à celles de juillet 2023. «Ce n'est pas juste une ou deux maisons, ce sont plusieurs dans tout Joliette», remarque-t-elle en ajoutant que de multiples voisins près de son immeuble se sont retrouvés dans la même situation.

Les pluies de cette année ont été exceptionnelles alors qu'Hydro Météo annonçait que plus de 100 mm étaient tombés en très peu de temps le 21 juillet sur Joliette et Notre-Dame-des-Prairies. «L'eau qui a refoulé ne semblait pas provenir des égouts, elle n'était pas sale. Par contre nous avons eu six pouces d'eau et nous avons dû arracher le bas des murs et refaire le plâtre», déplore M^{me} Chouinard. Cette dernière a observé qu'une part du refoulement provenait d'un tuyau qui descendait du toit jusqu'au sol, dans les drains municipaux.

Lizette Castonguay est, quant à elle, propriétaire d'un bâtiment situé sur la rue du Précieux-Sang. Son sous-sol a d'abord été inondé en septembre 2022. «Ça sentait mauvais, mais nous avons évacué l'eau tout de suite, se rappelle la dame. Le plancher a complètement été refait, comme le plâtre et les plinthes.» Puis, en juillet 2023, l'eau a de nouveau envahi le sous-sol en provenance de la toilette et de la douche. «Nous avons nettoyé de 14 h à 18 h 30, mais les plinthes et le bas du mur venaient d'être changés!»

Le quartier Sainte-Thérèse n'a pas été épargné non plus. Michel Marcotte était présent lors des inondations du 21 juillet 2023 et a réussi à éviter le problème. «J'avais deux pompes qui fournissaient et je suis parvenu à évacuer l'eau dans la rue. C'est parce que j'étais là et que j'avais mes deux appareils que je n'ai pas été inondé. Mes voisins, par contre, l'ont été», soutient-il.

Problèmes d'assurances

Les inondations n'ont pas que laissé des séquelles dans les maisons. Plusieurs résidents se retrouvent maintenant avec des problèmes au niveau de leurs assurances, certains ayant vu leur prime augmenter alors que d'autres ne sont tout simplement plus couverts pour ce genre de sinistre. Pascale Chouinard a été protégée contre les dégâts occasionnés en septembre 2022, mais lors du renouvellement de ses assurances, la propriétaire a remarqué que la clause des inondations ne faisait plus partie de sa couverture. «L'assurance a fait cela en disant que ça se reproduira toujours tant que la Ville ne fait pas de changements», rapporte-t-elle. Lizette Castonguay a, quant à elle, sursauté en voyant le nouveau montant de ses primes d'assurances. «Mes paiements ont été augmentés de 500 \$. Alors, à la deuxième inondation, je n'ai pas fait de déclaration», reconnaît-elle. Elle a par la suite fait évaluer les dégâts et les rénovations complètes de sa tuyauterie sont estimées à 40 000 \$.

Pascale Chouinard a aussi été mise au courant des travaux coûteux auxquels doivent se conformer certains de ses voisins. Ils ont d'ailleurs dû payer des milliers de dollars en installations de clapets et autres équipements comme recommandé par leurs assurances. M^{me} Chouinard avait elle-même apporté des changements qui n'ont toutefois pas tenu le coup: «La dernière fois, au mois de juillet, les clapets ont explosé! Si ça se reproduit chaque fois qu'il y a des pluies torrentielles, ça ne marche pas.» Michel Marcotte avait lui aussi fait des modifications pour rendre ses drains plus efficaces. Grâce à son expertise et aux



Comme plusieurs Joliettains, Lizette Castonguay a vu le sous-sol de sa propriété être inondé à deux reprises en moins d'un an.

Crédit photo : L'Action - Jason Joly

pompes qu'il avait installées, l'eau a pu être contenue, mais les paroles de son plombier sont restées gravées dans sa mémoire. «Il m'a dit que même si on met nos installations aux normes du code du bâtiment, ça ne servira pas à grand-chose si le système de la Ville ne fournit pas», se souvient-il.

Pour le coup, les résidents impactés par les inondations avaient la possibilité de remplir un formulaire envoyé par la Ville pour l'informer des dégâts occasionnés. Avec des photos comme preuves à l'appui, la propriétaire a envoyé la documentation nécessaire: «J'ai contacté la Ville et on m'a répondu qu'elle ne prenait aucune responsabilité». Du côté de M^{me} Castonguay, elle n'a reçu aucune réponse à ce jour après avoir envoyé son formulaire.

Des actions imminentes

Le conseil municipal de Joliette a été informé sur de multiples cas similaires concernant les inondations. En entrevue avec L'Action, le maire, Pierre-Luc Bellerose, rappelle que les pluies survenues au cours de l'année étaient exceptionnelles, mais il ajoute qu'il prend à cœur la problématique et que des idées seront mijotées pour éviter ce genre de situations à l'avenir. «Le conseil veut revoir son plan directeur afin de savoir quels seront les investissements à privilégier pour ne pas se retrouver dans une situation comme celles que nous avons vécues durant les dernières années», indique-t-il. Il explique que plusieurs rues du centre-ville et le chemin de la Base-de-Roc ont subi des rénovations dans cette optique. Le quartier Sainte-Thérèse serait également l'un des secteurs à prioriser.

Les élus de Joliette réfléchissent aussi à la possibilité de mettre en place un programme qui aiderait les résidents à rendre leurs installations adéquates: «Dans plusieurs cas, il n'y a pas de clapets ou de drains conformes. Donc nous sommes à voir ce qui pourrait être fait pour accompagner les citoyens.» Le maire souligne que la Ville investit chaque année de 20 à 30M\$ pour la réfection de ses infrastructures et il assure que cet effort continuera. «Nous allons voir pour le bonifier pour éviter de nous retrouver dans une situation instable à cause des changements climatiques. Pour nous, c'est une priorité et dans le prochain budget, nous allons envoyer un signal clair à ce sujet», assure M. Bellerose. Ce dernier informe en outre que l'Union des municipalités du Québec avait fait une demande auprès du gouvernement pour des subventions de plusieurs milliards afin de contrer les effets des changements climatiques. Toutefois, aucun programme de dédommagements n'existe pour l'instant, mis à part des programmes de sécurité publique, disponibles lorsqu'un cours d'eau cause des inondations.

En terminant, le maire tenait à apporter une nuance au sujet de certaines rumeurs selon lesquelles la densification des quartiers de Joliette exerçait une pression sur les installations. «Tous les nouveaux secteurs viennent avec des bassins de rétention et des infrastructures qui font en sorte qu'on ne se trouvera pas avec cette problématique», précise Pierre-Luc Bellerose. En outre, le conseil municipal planifie la mise en place d'une soirée d'information au cours des prochains mois afin d'expliquer les changements désirés au plan directeur en plus des investissements prévus dans le futur budget.



MITSUBISHI
ECLIPSE CROSS 2024

FINANCEMENT À PARTIR DE

2,99%

PLUS

**LA MEILLEURE
GARANTIE**
DE L'INDUSTRIE



MITSUBISHI
OUTLANDER 2024

FINANCEMENT À PARTIR DE

4,99%

PLUS

**LA MEILLEURE
GARANTIE**
DE L'INDUSTRIE



MITSUBISHI
OUTLANDER PHEV 2024

FINANCEMENT À PARTIR DE

5,99%

PLUS

**LA MEILLEURE
GARANTIE**
DE L'INDUSTRIE



MITSUBISHI
RVR 2024

FINANCEMENT À PARTIR DE

2,99%

PLUS

**LA MEILLEURE
GARANTIE**
DE L'INDUSTRIE

* Voir les détails chez le concessionnaire. Offre valide du 3 octobre 2023 au 31 octobre 2023 ** FINANCEMENT : Sur certains modèles. Des conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. • LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE : La meilleure garantie selon l'information de garantie publicisée par les constructeurs d'origine pour les véhicules légers vendus au Canada. Consultez le concessionnaire pour les modalités de garantie et d'assistance routière, de même que pour d'autres détails.



**JOLIETTE
MITSUBISHI**

LIVRAISON EN 48 HEURES
595 route 131, Notre-Dame-des-Prairies
www.joliettemitsubishi.com | **450 756-0101**



CANADA

KIOTI : L'UN DES PRODUITS LES PLUS EN DEMANDE SUR LE MARCHÉ



CANADA

Série NS

45 à 60 forces, transmission à vitesse ou HST, disponible en version cabine ou sans cabine.

SPÉCIAL
SUR MODÈLE
NS6010
À VITESSE EN
INVENTAIRE



FINANCEMENT
0%*
DISPONIBLE

Série CK20

25 à 40 forces, moteur diesel, 4x4, transmission à vitesse ou hydrostatique, avec ou sans cabine

SPÉCIAL
SUR MODÈLE
DK5510
À VITESSE EN
INVENTAIRE



Série DK

40 à 60 forces, transmission à vitesse ou HST, disponible en version cabine ou sans cabine.

*Offre valide sur certains modèles jusqu'au 31 octobre 2023. Ne peut pas être combiné avec d'autres offres. Rabais et/ou financement basé sur l'achat d'équipements neufs définis dans la promotion. Financement sujet à l'approbation du crédit. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. EX. : Pour une transaction de 24000\$, un acompte de 4000\$ sera versé et un montant de 20000\$ pourra être financé à un taux de 0%/60 mois, les paiements s'établiront à 333.33\$/mois. **Les prix/rabais affichés sont en dollars canadiens, des frais additionnels tels que taxes transport, montage, livraison pourraient s'appliquer.

« Le seul concessionnaire reconnu au Québec certifié pour la 15^e année consécutive »

 **Équipements**
Gagnon inc.

Avec vous depuis plus de 55ans!

101, boul. Est, Maskinongé

819 227-2245

yvon.gagnon@equipementsgagnon.ca

www.equipementsgagnon.ca



5
FIVE PAW

Programme d'excellence
des concessionnaires.

Dénoncer la pauvreté dans Joliette un pas à la fois

Mobilisation - À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté le 17 octobre, Action Dignité Lanaudière a convié ses membres et la population à diverses activités, dont une marche silencieuse au coeur de Joliette.

Un café-rencontre s'est tenu en après-midi sur le thème du « Travail décent et protection sociale : pour mettre la dignité en action ». Une vingtaine de membres ont participé à cette conversation axée sur l'expérience de chacun. Simultanément, un atelier de peinture sur banderole, qui allait servir à ouvrir la marche, leur était offert.

De nouvelles personnes s'étant jointes au groupe pour la marche silencieuse, ce sont environ quarante individus qui ont déambulé solidairement dans les rues de Joliette jusqu'à la cathédrale, laquelle a carillonné pour souligner leur arrivée.

La température clémente a permis à l'organisme de servir une soupe chaude sur le parvis du Carrefour des organismes de Lanaudière. Des personnes vivant ou ayant vécu de la pauvreté ont ainsi profité de ce moment pour partager des témoignages. (JJ)



Credit photo : Gracieuseté

matineeslanaudoise.com

Le pouvoir de la psychologie positive

matineeslanaudoise.com

7 h 30 • Club de Golf de Joliette



20^e

matinées
lanaudoises

CONFÉRENCES | RH ET LEADER

22 novembre 2023

**DR AMIR
GEORGES SABONGUI**

Avec la participation financière de :

Québec

CDEJ

Harnois
Énergies

Desjardins
Entreprises

>1233675



TRAVAUX D'AUTOMNE

Plusieurs
chantiers actifs
d'octobre
à décembre

VISITEZ L'INFO-TRAVAUX

vivrescb.com





Crédit photo : L'Action - Archives

La circulation se fait en alternance sur une portion de la route 131

Entraves - Des travaux d'entretien sont en cours, jusqu'au 27 octobre, sur la route 131 entre les rangs Sainte-Rose à Notre-Dame-de-Lourdes et Première-Chaloupe Ouest à Notre-Dame-des-Prairies.

La circulation se fera en alternance, une direction à la fois, du lundi au jeudi en tout temps et le vendredi de 7 h à 12 h.

La durée de ces travaux d'entretien d'un ponceau peut être modifiée en raison de contraintes opérationnelles ou des conditions météorologiques. Consultez le Québec 511 pour plus d'information à propos de cette entrave. Pour la sécurité des usagers de la route, le respect de la signalisation en place est essentiel. **(MB)**

Bienvenue aux membres

AVIS DE CONVOCATION

AGA

ET RÉUNION SPÉCIALE

Le mardi 7 novembre 2023 à 19 h
à la coopérative funéraire de
Saint-Jean-de-Matha

99, rue Lessard Saint-Jean-de-Matha

Bienvenue aux membres

AVIS DE CONVOCATION

AGA

ET RÉUNION SPÉCIALE

Le mercredi 8 novembre 2023 à 19 h
à la coopérative funéraire
Montcalm

13, rue Venne, Saint-Jacques

DEVENEZ

CRÉATEURS
D'IMPACT

Un monde créatif et passionnant s'ouvre à vous!

Imprimerie • Enseigne • Emballage

Formations et offres d'emploi

createursdimpact.com

Fiers collaborateurs :

grafi Compétences aqife AQIE INSTITUT DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES ET DE L'IMPRIMERIE



La grande fête d'Halloween est de retour à Joliette.

Crédit photo : Gracieuseté

Une Halloween en deux temps à Joliette

Festivités - La Ville de Joliette annonce son effroyable programmation d'Halloween. Pour l'occasion, petits et grands sont invités à participer à la grande fête d'épouvante Frayeur O'Parc, le samedi 28 octobre à la place de la Fresque, puis au parc Antonio-Barrette, et à venir récolter des sucreries à l'hôtel de ville, le mardi 31 octobre en fin de journée.

Frayeur O'Parc - Samedi 28 octobre, de 12 h à 18 h
La grande fête d'Halloween est de retour à Joliette. Les visiteurs peuvent être prêts à frissonner tout au long de la journée, de la place de la Fresque jusqu'au parc Antonio-Barrette, et ce, au rythme de la traditionnelle parade. Au rendez-vous, jeux gonflables, arcades, maison hantée, concours de costumes, spectacles et

chasse aux trésors. L'horaire détaillé est maintenant disponible au joliette.ca.

Distribution de friandises - Mardi 31 octobre, de 16 h à 19 h

Le conseil municipal se fera un plaisir de distribuer des chocolats en provenance de Choco Chocolat, commerce local, aux fantômes, sorcières et petits monstres déambulant dans les rues. « C'est un rendez-vous à l'entrée principale de l'hôtel de ville, le 31 octobre. Pour une seconde édition, les membres du conseil et moi aurons le plaisir d'accueillir les familles joliettaines. Nous vous attendons en grand nombre », mentionne le maire, Pierre-Luc Bellerose. **(EB)**

L'ACTION
VOS NOUVELLES DANS
VOTRE INFOLETTRE!
ABONNEZ-VOUS!



Des activités et des bonbons à profusion à Saint-Félix-de-Valois

Halloween - La Municipalité de Saint-Félix-de-Valois accueillera les petits monstres costumés le 31 octobre prochain pour l'Halloween. Distribution de bonbons, animation de rue, citrouille géante en exposition, foyer extérieur et café gratuit feront partie de la programmation.

Les élèves de l'école des Moulins recevront une visite spéciale en fin de journée avant que les activités officielles ne se mettent en branle pour une soirée trépidante.

De plus, la distribution de bonbons se fera à deux endroits. Les enfants pourront donc se présenter à la caserne, située au 5331 chemin de Saint-Jean, de 16h45 à 17h30. Les élus et le personnel du service des loisirs accueilleront quant à eux les petits Félixien à la mairie à partir de 17 h. Un foyer extérieur pour se réchauffer, une citrouille de 1500 livres en exposition, du café et du chocolat chaud gratuits jusqu'à épuisement des stocks seront aussi sur place au 600, chemin de Joliette. Les pompiers assureront également la sécurité des déplacements tout au long de la soirée. **(JJ)**



De l'animation de rue, une citrouille de 1500 livres en exposition, sans oublier les bonbons seront de la programmation pour l'Halloween.

Crédit photo : Gracieuseté - Unsplash

Rawdon célèbre l'Halloween en grand

Activités - Plusieurs rendez-vous auront lieu à Rawdon à l'occasion de l'Halloween.

Le vendredi 27 octobre, de 19 h à 21 h, les jeunes de six à douze ans sont conviés au Chalet de la plage. Ils sont invités à se déguiser et à venir danser sur la musique de DJ Marky. Il y aura la présence de surveillants municipaux sur place.

Ensuite, le 31 octobre, plusieurs activités sont prévues sur la rue Queen, dont cueillette de bonbons, spectacle et animation. De 15 h à 18 h, la rue Queen sera fermée à la circulation entre la 4^e et la 6^e Avenue. La Caserne hantée sera aussi de retour et les pompiers attendront les visiteurs dans leurs décors, frissons garantis.

Après la cueillette de bonbons, le Disco Floor Band se produira sur la terrasse de la Clinique DO Acupuncture à partir de 17 h 30. Il suffit d'emprunter le corridor d'araignées et de se rendre dans le stationnement de l'hôtel de ville. **(EB)**



Crédit photo : Gracieuseté

Un parcours de la peur à Notre-Dame-des-Prairies

Festivités - La fête de l'Halloween est de retour au Carrefour culturel de Notre-Dame-des-Prairies! La seule et unique Madame Citrouille, ainsi que la Sorcière de la ville seront au rendez-vous pour remettre des bonbons et de la potion magique! Il y aura aussi distribution de bandes fluorescentes pour les déguisements et un bar à café gratuit pour les parents.

Pour les plus audacieux (8 ans et +), un parcours de la peur sera aussi aménagé à l'ancien presbytère de l'église.

« La maladie du sommeil a frappé Notre-Dame-des-Prairies. Les gens qui en sont atteints tombent dans un coma profond. Plusieurs victimes qui n'ont pas pu être identifiées ont été amenées dans un hôpital de fortune situé dans l'ancien presbytère. Vous devez entrer pour aider les autorités à identifier les patients. Regardez sous chaque drap pour voir si vous



Crédit photo : Gracieuseté

reconnaissez un des dormeurs... en espérant qu'ils dorment toujours... »

La Ville rappelle que comme la circulation automobile rend les déplacements des enfants moins sécuritaires, les citoyens sont fortement encouragés à circuler à pied dans les différents quartiers résidentiels de la ville. « Ensemble, faisons en sorte que cette fête soit monstrueusement bien réussie et merci à tous les bénévoles! » **(MB)**

Commentez en ligne | www.laction.com

Des règles de sécurité à ne pas oublier



- Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher
- Porter un déguisement aux couleurs claires et/ou des bandes fluorescentes
- Informer les parents du trajet et de l'heure de retour
- Garder en main une lampe de poche allumée pour être plus visible
- Ne pas porter de masque, choisir plutôt un maquillage
- Se déplacer en groupe avec un adulte responsable et rester à l'extérieur de la maison
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois
- Traverser aux intersections et respecter les feux de circulation
- Ne pas parler, ni monter dans un véhicule sans la permission d'un adulte responsable
- Éviter de manger des friandises pendant le trajet, elles doivent être vérifiées par un parent

AVIS DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que **CACP Conseil des arts et de la culture et du Patrimoine** de Saint-Alphonse-Rodriguez 1164773922, ayant son siège social au 20, rue De La Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez, Province de Québec, J0K 1W0, déclare son intention de demander sa liquidation, de se dissoudre et de demander sa dissolution au Registraire des Entreprises du Québec. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la Loi sur la publicité légale des entreprises, R.L.R.Q., c. P-44.1 et la Loi sur les compagnies, R.L.R.Q., c. C-38.

À Saint-Alphonse-Rodriguez, ce 20e jour d'octobre 2023.

>1233631



Prenez rendez-vous:
450 394-1948

Urgences acceptées

SOINS DE PIEDS | PODOPÉDIATRIE
PODIATRIE SPORTIVE
TRAITEMENT DE VERRUES
ÉVALUATION PIED DIABÉTIQUE
CHIRURGIE MINEURE
ORTHÈSES PLANTAIRES
ÉVALUATION BIOMÉCANIQUE

Dre Mylène Abran, podiatre
Dre Élisabeth Provencher, podiatre

ORDRE DES PODIATRES DU QUÉBEC
Mes pieds. Ma santé. Mon podiatre.

28 CHEMIN DU GOLF EST SUITE 402, ST-CHARLES-BORROMÉE
WWW.PODIATRIE.LANAUDIÈRE.COM

AGENCE
AX
DESIGN

RÉNOVATION
CUISINE & SALLE DE BAIN
MAISON NEUVE
COMMERCIAL
HABILLAGE DE FENÊTRE

450.755.3322 | AXDESIGN.CA





Crédit photo : Gracieuseté

Frissons garantis à Saint-Charles-Borromée

Halloween - À l'occasion de la fête d'Halloween, le Centre Communautaire Alain-Pagé sera le théâtre d'une expérience terrifiante : un méga parcours hanté.

La Ville de Saint-Charles-Borromée est fière d'offrir à ses citoyens, dans le cadre de la grande fête de l'Halloween, une soirée pleine de mystère pour toute la famille, le mardi 31 octobre de 16 h à 21 h. Les plus courageux (8 ans et plus) pourront se laisser ensorceler par l'atmosphère unique d'une maison hantée animée. La Ville recommande d'ailleurs l'accompagnement d'un adulte pour les jeunes de 5 à 12 ans lors de cette activité.

Afin de prolonger le plaisir, un labyrinthe gonflable sera également de la partie, dans lequel une animation Nerf sera

proposée. Cette « guerre » de fusils inoffensive (balles en mousse) sera une épreuve très amusante pour les petits et les grands.

« L'Halloween est une fête très appréciée et la Ville de Saint-Charles-Borromée est heureuse d'offrir des festivités de grande envergure. Il est important pour nous que toute la famille puisse s'amuser durant cette soirée. Nous sommes impatients de tous vous voir costumés », mentionne Robert Bibeau, maire de la Ville.

Épouvante, sucreries et boissons réconfortantes

Les citoyens sont invités à ne pas manquer cette occasion unique de faire une halte au Centre Alain-Pagé pendant leur quête de friandises puisque cette expérience ter-

rifiante promet d'être mémorable. De plus, des boissons chaudes (café et chocolat chaud) seront distribuées gratuitement lors de cette soirée.

Les Charlois pourront également aller à la rencontre des pompiers qui sillonneront les rues pour assurer la sécurité et sensibiliser les automobilistes à la prudence, ainsi que pour y distribuer des bonbons.

L'événement est gratuit et sera offert beau temps, mauvais temps. Consultez la page de l'événement pour plus de détails. **(EB)**

[Commentez en ligne | www.laction.com](http://www.laction.com)



Un sentier illuminé et amusant attend les visiteurs à Saint-Zénon

Activité ludique - Avant de profiter pleinement de l'Halloween, les Zénoniens pourront profiter de deux journées amusantes pour visiter le sentier illuminé Zénomase. Les 27 et 28 octobre, de 19 h à 22 h, tous pourront s'aventurer dans ce parcours, qui sera situé sur le terrain de balle du chemin St-François.

En plus de profiter de ce sentier gratuit, mais où les contributions volontaires seront acceptées, les jeunes et moins jeunes pourront s'amuser à trouver les bonbons cachés tout au long du parcours. Du café, du chocolat chaud et du potage seront également offerts sur place. **(JJ)**



Crédit photo : Gracieuseté

Petits et grands pourront se promener au sein du Zénomase, un sentier illuminé situé à Saint-Zénon.

BIEN ENTENDRE, ÇA CHANGE TOUT!

Des aides auditives qui s'adaptent à votre style de vie!



1206050



Dépistage auditif sans frais

Valide jusqu'au 25 décembre 2023.

Prenez un rendez-vous dans l'une de nos cliniques:

579-500-0786

St-Charles-Borromée: 28, ch. du Golf Est, bur. 202

Rawdon: 3290, 1^{re} avenue

Le plus grand réseau d'audioprothésistes au Québec
www.groupeforget.com

GROUPE FORGET
AUDIOPROTHÉSISTES

* Une évaluation par un audioprothésiste est requise afin de déterminer si l'aide auditive convient aux besoins du patient.



Alexandre Aubry ASTROLOGUE

alexandre@norja.net | 514 667-4803

Signes chanceux de la semaine :
Bélier, Taureau et Gémeaux



BÉLIER
21 mars
au 20 avril

Si vous êtes célibataire, il est possible que vous receviez des invitations à sortir. Les réseaux sociaux peuvent également vous aider à découvrir de nouveaux amis et à accroître votre clientèle grâce à leur capacité à servir de vitrine.



BALANCE
24 septembre
au 23 octobre

Vous réaliserez une prouesse qui vous remplira de fierté, ce qui renforcera votre estime personnelle et contribuera à votre mieux-être. De plus, il se peut que vous soyez en mesure de sauver quelqu'un d'une situation difficile.



TAUREAU
21 avril
au 20 mai

Vous devrez assumer de nombreuses responsabilités. Votre capacité à vous organiser s'améliorera et vous serez très efficace. Cependant, le temps sera une ressource précieuse et possiblement aussi une source d'anxiété.



SCORPION
24 octobre
au 22 novembre

Si vous apportez des modifications à votre régime alimentaire, vous pourrez atteindre plus rapidement vos objectifs de santé. Vous pourriez avoir la motivation de lancer une petite entreprise depuis le confort de votre foyer.



GÉMEAUX
21 mai
au 21 juin

Simplement en y rêvant et en appliquant les lois de l'attraction, vous pouvez concrétiser votre prochain voyage. De plus, les découvertes que vous ferez pourraient être bénéfiques sur le plan professionnel.



SAGITTAIRE
23 novembre
au 21 décembre

Vous aurez de la « jasette » et vos proches tenteront de vous contacter à maintes reprises pour vous inviter à des activités passionnantes. Les jeunes couples seront amenés à réfléchir à l'idée de vivre ensemble ou de fonder une famille.



CANCER
22 juin
au 22 juillet

De grandes émotions sont palpables dans l'air ! Heureusement, cela stimulera votre créativité. Vous devrez également prendre soin d'un de vos proches, renforçant ainsi votre relation et menant à une réciprocité à l'avenir.



CAPRICORNE
22 décembre
au 20 janvier

Côté travail, une promotion vous permettra de profiter d'une augmentation de salaire. Cependant, il y aura peut-être des collègues jaloux autour de vous ; faites preuve de discrétion. Sentimentalement, un renouveau sera très agréable.



LION
23 juillet
au 23 août

Il est plus aisé de parvenir à un accord avec des personnes auxquelles on n'est pas lié sur le plan sentimental. Les enfants pourraient tenter de tirer parti de votre grande sensibilité afin d'obtenir certains privilèges de votre part.



VERSEAU
21 janvier
au 18 février

Vous aurez l'occasion de passer du temps avec vos proches ; on apprécie votre sensibilité et votre générosité. Organisez votre temps pour convertir les responsabilités en moments agréables, même dans le cadre professionnel.



VERGE
24 août
au 23 septembre

Il est possible que vous ressentiez un malaise plus prononcé pour une raison inconnue. Toutefois, cela pourrait vous permettre de bénéficier plus rapidement de l'expertise de spécialistes pour recevoir les traitements nécessaires.



POISSONS
19 février
au 20 mars

Vous allez traverser une période où la réflexion sera cruciale pour vous. Vous ferez également preuve de créativité, ce qui sera bénéfique pour le moral. Toutefois, vous aurez besoin de sortir à plusieurs reprises pour prendre l'air.

Martin Halley
VOTRE
conseiller GM

PAILLE
BERTHIEVILLE

1-800 836-9989

CPA COMPTABLE PROFESSIONNELLE AGRÉÉE

NADIA PERREault CPA INC.

PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Impôts • Planification fiscale
Démarrage d'entreprise
Rapports TPS - TVQ • États financiers
Mission de compilation
Formation en entreprise

690, rue de la Visitation
Saint-Charles-Borromée
www.nadiaperreaultcpa.ca **450 753.5386**

Pause café

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

- Cuisine médiocre.
- Battre.
- Fait comme une vache.
- Ville de la Mésopotamie.
- Grosse mouche.
- État américain.
- Début en juin.
- Genre musical.
- Planchette.
- Habitants.
- Mesure chinoise.
- Raturée.
- Enfoncé dans la boue.
- Méprisable.
- Décampe.
- Affecte la dent.
- Embouchure d'un fleuve.
- Apéritif non sucré.
- Trainés.
- Arrivées à terme.
- Insignes liturgiques.
- Aversion.
- Goût.
- Divulguée.

VERTICALEMENT

- Rabat-joie.
- En plein été.
- Appliqué sur une cloison.
- Béryllium.
- A cours en Scandinavie.
- Singer.
- Fait tort à.
- Sert à boucher.
- Perdu.
- Automobiles tout terrain.
- Grande plaine herbeuse.
- Rendu plus étroit.
- Courants.
- Javelle.
- Bel oiseau qui chante mal.
- Pas banal.
- Entamé.
- Litre de vin.
- Charmé.
- Résidence du président français.
- Parcelle de terrain.
- Résine malodorante.
- Sert à guider le cheval.
- Dynastie chinoise.
- Pronom personnel.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11					12				13
14			15	16					
17		18		19			20		
		21		22			23		
24	25		26			27			
28		29				30		31	32
33				34	35				
36				37				38	39
40					41		42		
43				44			45		
46					47				

SUDOKU

	9	4	2		7	3		
	5			3	9	4		6
6			3			5	1	9
2		9			5		4	3
	4	5			1		6	8
			7		6		5	
		1	8	4		9	2	
4	7							

Les règles du jeu : Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases. Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

SOLUTION MOTS CROISÉS

SOLUTION SUDOKU

T	A	M	B	O	U	I	L	L	E	J
R	O	U	R	E	R	I	S	T	A	L
M	E	R	G	E	N	S				
L	A	T	E							
B	A	R	E							
O										
L	I	B	A	R	E					
F	U	I	C	A	R	I	E			
E	S	T	U	A	I	R	E			
T	R	E	S	C	H	E	S			
H	A	I	N	E						
S	E	N	S							
E										
1	3	6	2	9	5	8	7	4		
5	6	1	8	4	3	9	2	7		
9	2	3	7	1	6	8	5	4		
3	4	5	9	7	1	2	6	8		
2	1	9	6	8	5	7	4	3		
6	8	7	3	2	4	5	1	9		
7	3	4	5	8	1	6	9	2		
8	5	2	1	3	6	9	4	7		
1	9	4	2	6	7	3	8	5		

BABILLARD

Envoyez-nous votre communiqué :
infolanaudiere@medialo.ca

Club FADOQ Les Étoiles Argentées de Saint-Jean-de-Matha

Souper spaghetti et bingo, le jeudi 2 novembre (18 ans et plus). Souper à 17h au coût de 8\$/personne (payable à la porte). Le repas sera servi uniquement aux personnes qui joueront au bingo. Réservation obligatoire avant le 26 octobre. Bingo à 19h. L'événement aura lieu au Centre Culturel de Saint-Jean-de-Matha 86B, rue Archambault.

Informations et réservations : Diane David 514 515-6875 ou Louise Savignac 450 889-4116.

Chevaliers de Colomb de Saint-Félix-de-Valois Conseil 4220

Souper spectacle soirée d'automne, le samedi 18 novembre. Coût: 45\$. Arrivée à 17h et souper à 18h. Chansons, musique et danse avec Réjean Bellerose et son orchestre, au Centre Yvon Sarrazin situé au 4680, rue Principale, à Saint-Félix-de-Valois. Service de bar sur place.

Informations et réservations René Girard 450 758-0104.

Groupes d'entraide virtuels

L'Association pulmonaire du Québec invite les personnes concernées par une maladie pulmonaire à participer à des conférences ou capsules éducatives gratuites offertes par des professionnels. Bienvenue aux membres de la famille et aux proches aidants.

Groupe apnée du sommeil, le lundi 23 octobre de 19h à 21h. Thème : L'humidité sous-estimée.

Groupe maladies pulmonaires, le mardi 24 octobre de 13h30 à 15h30. Thème : Cap sur l'actualité en santé respiratoire : découvrez les dernières nouveautés.

Inscription : <https://poumonquebec.ca/programmes-et-services/groupes-entraide/>.

L'invitation incluant le lien Zoom est envoyée à 8h le matin de chaque rencontre.

60 conférences disponibles sur la chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL13Mz-XktVrlnHZjBsFvYCH9nmFpiuOum>.

LES HABITATIONS PERREAULT INC.

Logements temporaires pour sinistré, travailleur et autres

- 3 pièces 1/2 - 1 chambre
- 4 pièces 1/2 - 2 chambres
- 5 pièces 1/2 - 3 chambres
- Laveuse, sècheuse, lave-vaisselle
- Literie, vaisselle et accessoires inclus
- Câble, internet sans-fil
- Entièrement meublés
- Air climatisé
- Balcon et stationnement
- À proximité : épicerie, pharmacie, restaurants, guichet, dépanneur

www.logementstemporaires.com



POUR INFO :
450 753-5386
nadia@nadiaperreaultcpa.ca
Saint-Charles-Borromée

ANNONCES | CLASSÉES

ANNONCESCLASSEES@HEBDOS.COM

1 866 637-5236

215 Logement/
app. chauffé, meublé

CENTRE-VILLE de Joliette : Studio 1-1/2, chauffé, éclairé, meublé, tranquille, propre. Location au mois. Dépôt de sécurité obligatoire. Alain 450-753-4468

245 Chambre et pension

CHAMBRES meublées, internet inclus, près des services, Notre-Dame-des-Prairies. Travailleur/Étudiant. Enquête et références. Libre. 600\$. 450-758-6738

370 Matériaux de construction

TÔLES à couverture à lambris de couleur/galvanisés La longueur que vous désirez. 819-221-5429

415 Massothérapie,
soins thérapeutiques

ESPACE EST, massage, spa OUVERT lundi au samedi. 577-A Notre-Dame, Repentigny. 450-932-7990.

424 Astrologie, occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél. : 450-309-0125

580 Occasions,
proposition d'affaires

À votre compte! HYDROVERT SOLUTION offre des territoires exclusifs. Produits subventionnés par les gouvernements, l'avenir c'est maintenant. Investissement nécessaire, revenus potentiels 150,000\$ annuel. Informez-vous aujourd'hui même c'est gratuit. 514-945-4599

845 Prières, remerciements

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. J.L

950 Ferraille

ACHAT d'autos/ camions pour pièces et ferraille. Payons 450\$ et plus. 514-917-0757

L'ACTION

PARTENAIRE

des grands événements de notre communauté!



UNE PROPRIÉTÉ DE
MÉDIALO

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
NO : 705-22-022375-230

COUR DU QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE

Demanderesse

C. CHRISTIAN THORNE

et BRENDA LEE WRIGHT

Défendeurs

Avis public de notification

(article 135 C.p.c.)

Avis est donné à BRENDA LEE WRIGHT de vous présenter au greffe du palais de justice de Joliette du district de Joliette situé au 200, rue Saint-Marc, Joliette (Québec), dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en délaissement forcé (prise en paiement) qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 11 octobre 2023 par Me Joanie Nadeau, greffière spéciale de la Cour du Québec, dans le dossier numéro 705-22-022375-230.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Saint-Jérôme, le 25 octobre 2023

PRÉVOST FORTIN D'AOUST

Me Axel Fournier, avocat

55, rue Castonguay, bureau 400, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2H9

Tél. : 450-436-8244 - Fax : 450-436-9735

Courriel : a.fournier@pfdavocats.com

Procureurs de la demanderesse

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que suite aux décès de RACHEL PERREAULT, le 25 janvier 2022 et le décès de DENIS LEVESQUE, le 11 février 2022, tous deux décédés à Joliette, de leur vivant résidents et domiciliés au 35, rue Larivière, Saint-Liguori, Québec, J0K 2X0. Un inventaire de leurs biens peut être consulté par les intéressés par une demande écrite à cette adresse courriel : levesque.nathalie@gmail.com.

Donné ce 17 octobre 2023 à Mascouche.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
NO : 705-22-021070-220

COUR DU QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE

Partie demanderesse

C. SUCCESSION DE FEU ARTHUR MILOT

Partie défenderesse

Avis public de notification

(Art. 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à SUCCESSION DE FEU ARTHUR MILOT de vous présenter au greffe du palais de justice de Joliette du district de Joliette situé au 200, rue Saint-Marc, Joliette (Québec), dans les 30 jours afin de recevoir la demande pour modification de vente sous contrôle de justice d'un immeuble et l'avis de présentation qui y ont été laissés à votre attention.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 16 octobre 2023 par Louise Bonin, greffière adjointe de la Cour du Québec, dans le dossier numéro 705-22-021070-220. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

À défaut de contester, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis.

Soyez aussi avisé que la demande sera présentée pour adjudication devant l'un des Honorables Juges de la Cour du Québec, du district de Joliette le 13 décembre 2023 à 9h30, en la salle 2.05. Saint-Jérôme, le 25 octobre 2023

PRÉVOST FORTIN D'AOUST

Me Axel Fournier, avocat

55, rue Castonguay, bureau 400, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2H9

Tél. : 450-436-8244 - Fax : 450-436-9735

Courriel : a.fournier@pfdavocats.com

Procureurs de la demanderesse

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession de Ronald Ulley, domicilié au 7991, Chemin Brassard, Saint-Michel-des-Saints, Québec, J0K 3B0, décédé le 8 mai 2020. L'inventaire peut être consulté par les intéressés en écrivant au liquidateur testamentaire au succ.rulley@outlook.com.

Donné ce 13 octobre 2023.

Par Glenn Ulley, liquidateur testamentaire

NAISSANCES

Le 5 octobre

D'Annabelle Champagne et de Louis-Charles Landry de Notre-Dame-de-Lourdes, Arnaud, un garçon de 7 lb et 1 oz

De Justine Ratelle et de Jean-François Laporte de Notre-Dame-des-Prairies, Béatrice, une fille de 6 lb et 14 oz

Le 6 octobre

D'Aryane Prud'Homme de Saint-Calixte, Anastasia, une fille de 8 lb et 6 oz

De Sarah Levasseur et de Keven Joly de Saint-Jean-de-Matha, Youri, un garçon de 7 lb et 13 oz

Le 8 octobre

De Lindsay Figaro et de Pierre-Richard Lindor de Saint-Charles-Borromée, Chad-Lynn, une fille de 7 lb et 3 oz

Le 10 octobre

De Maryanne Ouellet et de Simon Boucher de Notre-Dame-des-Prairies, Marley, un garçon de 5 lb et 13 oz

Le 11 octobre

De Valérie Campeau-St-Louis et de Maxime Jetté Gratton de Saint-Jean-de-Matha, Marguerite, une fille de 8 lb

De Marilou Muloin-Robitaille et d'Emmanuel Morin de Saint-Charles-Borromée, Clémence, une fille de 6 lb et 13 oz

Le 12 octobre

De Caroline Grenier-Lalonde et de Cédryk Bertrand de Sainte-Béatrix, Amély, une fille de 7 lb et 2 oz

D'Andréanne Corriveau et de Vincent Legault de Saint-Félix-de-Valois, William, un garçon de 6 lb et 2 oz

De Marie-Pierre Braun et de Justin Racine-Michaud de Saint-Jacques, Alison, une fille de 7 lb et 7 oz

Le 13 octobre

De Marianne Deschamps et de Jérémy Boivin de Crabtree, Abygaëlle, une fille de 6 lb et 13 oz

De Tanis Flamand et de Gabriel Fontaine Ishernish de Manawan, Ramsey Mailey, une fille de 6 lb

D'Audrey Petersen et d'Éric Veilleux de Saint-Charles-Borromée, Nikky, un garçon de 7 lb et 12 oz

De Caroline Brizard de Saint-Cléophas-de-Brandon, Lionel, un garçon de 8 lb et 9 oz

D'Emilie Couture et de Simon Phaneuf de Saint-Charles-Borromée, Jacob, un garçon de 7 lb et 4 oz

AVIS



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale
et greffière-trésorière de la susdite Municipalité régionale de comté, QUE:

DEMANDES DE SOUMISSIONS

La MRC de Matawinie désire recevoir des soumissions pour l'obtention de services de traitement et d'élimination des matières résiduelles pour cinq (5) municipalités locales de son territoire. Les services étant séparés selon le type de matières, deux (2) appels d'offres communs distincts sont réalisés :

- Services d'élimination des **déchets domestiques** – appel d'offres GMR-2023-01
- Services de traitement des **matières organiques** – appel d'offres GMR-2023-02

Bien que la MRC de Matawinie réalise les appels d'offres pour ces municipalités locales, ce sont ces dernières qui constitueront les signataires et responsables des contrats subséquents.

DOCUMENTS

Les documents des appels d'offres pourront être obtenus à compter du vendredi 27 octobre 2023 via le Système électronique d'appel d'offres à l'adresse suivante : www.seao.ca.

RÉCEPTION

Les soumissions, sous enveloppe scellée, seront adressées à Mme Stéphanie Leblanc, MRC de Matawinie, au 3184, Première Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0, et bien identifiées, selon les services visés :

- Appel d'offres no GMR-2023-01 « Services d'élimination des déchets domestiques de certaines municipalités de la MRC de Matawinie »
- Appel d'offres no GMR-2023-02 « Services de traitement des matières organiques de certaines municipalités de la MRC de Matawinie »

Les soumissions de ces deux (2) appels d'offres seront reçues jusqu'au lundi 27 novembre 2023, à 15 h 30.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au moment de la fermeture des appels d'offres.

DONNÉ À RAWDON CE VINGTIÈME JOUR D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS



AVIS DE SIGNIFICATION DE CONSTATS D'INFRACTION ET D'UN PRÉAVIS D'ORDONNANCE DE LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE JOLIETTE JURIDICTION PÉNALE

À LA DÉFENDERESSE : 9462-7718 QUÉBEC INC. (voir les coordonnées plus bas)

PRENEZ AVIS que les constats d'infraction émis par la Ville de Joliette, dont les numéros sont mentionnés ci-dessous en marge de votre nom, vous sont dûment signifiés, par le biais des présentes, en vertu d'une permission obtenue du juge de la Cour municipale commune de Joliette en date du 18 octobre 2023;

Vous pouvez obtenir copie de chacun des constats qui vous concernent et ainsi connaître l'infraction ou les infractions qui vous sont reprochées en vous présentant au greffe de la Cour municipale commune de Joliette à l'adresse suivante:

Hôtel de Ville de Joliette
614 boulevard Manseau
Joliette (Québec) J6E 3E4
Tél. : (450) 753-8123

Du lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h15 à 16h30
ou le vendredi de 9h00 à midi

À défaut par vous de consigner un plaidoyer relativement aux infractions qui vous sont reprochées **dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis**, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous, sans autre avis ni délai et avec frais. Aussi, une ordonnance de travaux à faire en vertu des articles 56, 60 et 96 de la Loi sur les compétences municipales pourra être rendue par le tribunal.

DONNÉ À JOLIETTE, ce 18 octobre 2023

NATHALIE BLAIS, greffière-adjointe Cour municipale commune de Joliette

DÉFENDERESSE NOM/PRÉNOM	# DE CONSTAT	MONTANT
9462-7718 Québec Inc.	CAE231324	917,00\$
À l'attention de : Daniel Saillant, président et premier actionnaire	CAE231346	659,00\$
	CAE231350	917,00\$
Numéro d'entreprise du Québec : 1177466068 Adresse inscrite au registraire des entreprises: CP2903- 4400 Principale St-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0	Incluant un préavis de demande d'ordonnance de travaux (art. 56, 60 et 96 Loi sur les compétences municipales)	

>1234707



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
Qualité, Vitalité & Performance

APPEL D'OFFRES

PROJET: « **Soumission - Coupe de gazon** » - Option 1 an (2024) ou 3 ans (2024-2025 et 2026)

La Municipalité de Saint-Paul demande des soumissions pour des travaux de coupe de gazon sur les terrains municipaux. L'appel d'offres demande des propositions présentant des options pour un contrat d'une durée d'un (1) an et trois (3) ans.

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus à partir du 20 octobre 2023, via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement du Québec (www.seao.ca).

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents transmis par le système électronique soient incomplets et comportent une erreur ou une omission. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour toute information, communiquez avec le responsable de l'appel d'offres, M. Samuel Pagé-Adam, directeur des travaux public et des services techniques, peut être joint au 450 759-4040, poste 241.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Les entrepreneurs devront détenir la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q.c.B.-1.1).

La soumission, pour être acceptable, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de **chèque visé ou traite bancaire** tiré sur un compte inscrit dans une institution financière faisant affaires au Québec et payable à l'ordre de la Municipalité de Saint-Paul au montant de **quatre mille dollars (4 000 \$)**.

Conformément à la Loi sur les marchés publics, la date limite de dépôt des plaintes à la Municipalité pour le présent appel d'offres est fixée au 30 octobre 2023. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 3 novembre 2023.

Les soumissions, sous pli cacheté, devront parvenir au bureau de la Municipalité, 10, chemin Delangis, Saint-Paul, à l'attention du directeur général et greffier-trésorier par intérim, M. Miguel C. Rousseau, **avant 10 heures, le 6 novembre 2023** et devront être identifiées comme suit : « **Soumission – Coupe de gazon** ».

Donné à Saint-Paul, ce 20 octobre 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier par intérim,

Miguel C. Rousseau

Miguel C. Rousseau

>1234865

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1012-2

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1012 ET SON AMENDEMENT CONCERNANT
LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE DE LA
MUNICIPALITÉ DE RAWDON (SECTEUR RIVE-OUEST)**

Aux personnes intéressées par le règlement ci-après mentionné

AVIS PUBLIC est donnée de ce qui suit :

- Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :
Règlement numéro 1012-2 modifiant le Règlement numéro 1012 et son amendement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité de Rawdon (secteur rive-ouest)
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le **8 novembre 2023 à compter de 18h00 au Centre Metcalfe** situé au **3597, rue Metcalfe à Rawdon**. Lors de cette assemblée de consultation seront expliqués ce projet de règlement et les conséquences de son adoption. Au cours de cette rencontre, le maire ou son représentant désigné entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet;
- Ce projet de règlement vise à modifier les critères relatifs à l'architecture du Règlement numéro 1012 et son amendement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité de Rawdon (secteur rive-ouest) concernant les matériaux de revêtement extérieur spécifiquement applicables à un bâtiment accessoire de type remise détachée et préfabriquée. Le présent projet de règlement est applicable à l'ensemble du secteur d'application (zone 1) identifié à l'Annexe 1 du règlement 1012 et son amendement, incluant les propriétés localisées sur la rue Rosemary, entre le 3482 et cul-de-sac ;
- Le projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- La copie du projet de règlement numéro 1012-2 et l'Annexe 1 du Règlement 1012 et son amendement identifiant le secteur d'application (Zone 1) concerné par le projet de règlement peuvent être consultés au bureau de la soussignée au 3647, rue Queen à Rawdon, durant les heures normales de bureau. Ceux-ci sont également disponibles sur le site internet de la Municipalité aux liens suivants :

<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/vie-democratique/seances-du-conseil/Projet%20R-1012-2%20PIIA%20Rive-ouest.pdf>

<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/administration/R%C3%A8glements%20municipaux/PIIA/version-administrative-r-1012-piia-rive-ouest.pdf>

Donné à Rawdon, ce 25 octobre 2023

(signé) *Caroline Gray*

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe et
directrice du Service du greffe

>1234502

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-05-2

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 2021-05 ET
SON AMENDEMENT AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS**

Aux personnes intéressées par le règlement ci-après mentionné

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement suivant :
Règlement numéro 2021-05-2 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 2021-05 et son amendement afin de modifier diverses dispositions
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le **8 novembre 2023 à compter de 18h30 au Centre Metcalfe** situé au **3597, rue Metcalfe à Rawdon**. Lors de cette assemblée de consultation seront expliqués ce projet de règlement et les conséquences de son adoption. Au cours de cette rencontre, le maire ou son représentant désigné entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet;
- Ce premier projet de règlement vise à modifier diverses dispositions du Règlement sur les usages conditionnels numéro 2021-05 et son amendement afin de rendre admissible le dépôt d'une demande d'usage conditionnel relative aux commerces routiers dans la zone **VD-10** (chemin Johanne et boulevard Pontbriand) et aux logements en sous-sol dans les zones **RC-2** (entre les rues Metcalfe et Bélanger et les rues Michel, Luc et Miron) et **RC-25** (entre la rue Queen et le chemin du Lac-Morgan et entre la 18^e et 20^e Avenue);
- Ce premier projet de règlement contient des dispositions qui concernent spécifiquement les zones identifiées au présent avis;
- Ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- Les copies du premier projet de règlement numéro 2021-05-2 ainsi que le plan de zonage du Règlement de zonage numéro 2021-02 illustrant les zones identifiées au présent avis peuvent être consultées au bureau de la soussignée au 3647, rue Queen à Rawdon, durant les heures normales de bureau. Ceux-ci sont également disponibles sur le site internet de la Municipalité au :

<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/vie-democratique/seances-du-conseil/1er%20projet%20R2021-05-2%20modifiant%20R2021-05.pdf>

<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/administration/R%C3%A8glements%20municipaux/r2021-02-annexe-1.pdf>

Donné à Rawdon, ce 25 octobre 2023

(signé) *Caroline Gray*

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe et
directrice du Service du greffe

>1234503

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-06-3

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 2021-06 ET
SES AMENDEMENTS CONCERNANT LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU PERMIS
DE CONSTRUCTION**

Aux personnes intéressées par le règlement ci-après mentionné

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :
Règlement numéro 2021-06-3 modifiant le Règlement sur les permis et certificats numéro 2021-06 et ses amendements concernant les conditions de délivrance du permis de construction
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le **8 novembre 2023 à compter de 19h00 au Centre Metcalfe** situé au **3597, rue Metcalfe à Rawdon**. Lors de cette assemblée de consultation seront expliqués ce projet de règlement et les conséquences de son adoption. Au cours de cette rencontre, le maire ou son représentant désigné entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet;
- Ce projet de règlement vise à modifier diverses dispositions du Règlement sur les permis et certificats numéro 2021-06 et ses amendements concernant les conditions de délivrance du permis de construction liées à un terrain adjacent à une rue privée conforme sans emprise définie au cadastre et à un terrain sur lequel doit être érigé une construction liée à l'exploitation acéricole (A102);
- Ce projet de règlement contient des dispositions qui concernent l'ensemble du territoire de la Municipalité de Rawdon;
- Le projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- La copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la soussignée au 3647, rue Queen à Rawdon, durant les heures normales de bureau. Ce projet de règlement est également disponible sur le site internet de la Municipalité au :

<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/vie-democratique/seances-du-conseil/Projet%20-%20R%202021-06-3%20modifiant%20le%20R2021-06%20et%20amendements.pdf>

Donné à Rawdon, ce 25 octobre 2023

(signé) *Caroline Gray*

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe et
directrice du Service du greffe

>1234504

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-03-2

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2021-03 ET SON
AMENDEMENT AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS**

Aux personnes intéressées par le règlement ci-après mentionné

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :
Règlement numéro 2021-03-2 modifiant le règlement de lotissement numéro 2021-03 et son amendement afin de modifier diverses dispositions
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le **8 novembre 2023 à compter de 19h30 au Centre Metcalfe** situé au **3597, rue Metcalfe à Rawdon**. Lors de cette assemblée de consultation seront expliqués ce projet de règlement et les conséquences de son adoption. Au cours de cette rencontre, le maire ou son représentant désigné entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet;
- Ce projet de règlement vise à modifier diverses dispositions du Règlement de lotissement numéro 2021-03 et son amendement relatives au tracé des rues à proximité d'un milieu humide, aux dimensions et superficies minimales d'un lot utilisé à des fins résidentielles et incluant un logement supplémentaire ou un logement en sous-sol, à la forme des lots et à l'Annexe 1 s'intitulant *Liste des rues privées conformes*;
- Ce projet de règlement contient des dispositions qui concernent l'ensemble du territoire de la Municipalité de Rawdon;
- Le projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- La copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la soussignée au 3647, rue Queen à Rawdon, durant les heures normales de bureau. Ce projet de règlement est également disponible sur le site internet de la Municipalité au :

<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/vie-democratique/seances-du-conseil/Projet%20-%20R%202021-03-2%20modifiant%20le%20R2021-03%20et%20amendement.pdf>

Donné à Rawdon, ce 25 octobre 2023

(signé) *Caroline Gray*

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe et
directrice du Service du greffe

>1234505



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QU' :

une **assemblée de consultation publique** relative aux modifications apportées au schéma d'aménagement par le projet de **règlement numéro 469.10-2019** aura lieu le **14 novembre 2023 à 16 h 30** à la salle du Conseil de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

En conformité des dispositions de l'article 53.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Municipalité régionale de comté de Joliette publie le présent résumé du projet de règlement numéro 469.10-2019 relatif à la modification au schéma d'aménagement adopté par résolution lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 17 octobre 2023.

RÉSUMÉ : le règlement numéro 469.10-2019 a pour but de changer une affectation dans la municipalité de Sainte-Mélanie. Les lots 5 611 696, 5 611 697, 5 611 698, 5 611 699, 5 611 700 et 5 612 370 sont affectés habitation faible densité plutôt que protection catégorie 1, afin que les usages résidentiels qui s'y trouvent ne deviennent pas dérogoires et protégés par droits acquis après la refonte réglementaire. De façon plus précise, la Municipalité de Sainte-Mélanie devra modifier sa réglementation d'urbanisme, notamment son plan d'urbanisme et son règlement de zonage, afin que celle-ci prenne en considération le changement d'affectation visé. Toute autre modification réglementaire pour assurer la concordance devra également être effectuée.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de chaque municipalité et ville faisant partie du territoire de la MRC de Joliette et à la MRC, au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 25 octobre deux mille vingt-trois (25-10-2023).

Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière



Appel d'offres public 2023-010

**Travaux de réhabilitation temporaires du barrage du lac Beaulne
no DSB X0004264
DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La municipalité de Chertsey désire recevoir des soumissions pour la réalisation des travaux de réhabilitation temporaires du barrage du lac Beaulne (no. DSB X0004264) sur un tributaire de la rivière L'Assomption, localisé sur le territoire de la Municipalité de Chertsey dans la MRC de Matawinie, dans la région de Lanaudière.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission par le biais du système électronique d'appel d'offres (SEAO), à l'adresse Internet suivante : <https://www.seao.ca>, appel d'offres 2023-010. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Seul le responsable en octroi de contrats de la Municipalité sera autorisé à répondre à des questions et à communiquer avec les soumissionnaires. Toute question doit être transmise par écrit à M. Olivier Sicard, directeur du Service des travaux publics, soit par télécopieur 450 882- 1062 ou par courriel à directeur.travaux.publics@chertsey.ca

La Municipalité de Chertsey ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions en **deux (2) copies** dûment identifiées, accompagnées de tous les documents requis et portant la mention « **Appel d'offres public 2023-010 - Travaux de réhabilitation temporaires du barrage du lac Beaulne** » doivent parvenir par la poste à l'attention de Mme Monique Picard, directrice du Service du greffe, ou en personne à l'hôtel de ville, au 333, avenue de l'Amitié, Chertsey (Québec) J0K 3K0, **avant 11 h, le 2 novembre 2023**, alors qu'elles seront ouvertes en présence des intéressés.

Il sera divulgué publiquement, à la date et l'heure limites de réception des soumissions, le nom des soumissionnaires ayant présenté une soumission ainsi que le prix soumis. Toute soumission reçue après la date et l'heure limites de réception des soumissions sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Donné à Chertsey, ce 20^e jour d'octobre 2023.

Olivier Sicard
Directeur du Service des travaux publics

>1234849

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-02-3

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2021-02 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS

Aux personnes intéressées par le règlement ci-après mentionné

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement suivant :

Règlement numéro 2021-02-3 modifiant le Règlement de zonage numéro 2021-02 et ses amendements afin de modifier diverses dispositions

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **8 novembre 2023 à compter de 20h00 au Centre Metcalfe** situé au **3597, rue Metcalfe à Rawdon**. Lors de cette assemblée de consultation seront expliqués ce projet de règlement et les conséquences de son adoption. Au cours de cette rencontre, le maire ou son représentant désigné entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet;

3. Ce premier projet de règlement vise à modifier la terminologie et diverses dispositions du Règlement de zonage numéro 2021-02 et ses amendements relatives à l'usage mixte, au logement accessoire à un usage récréatif, à l'usage multiple, aux logements supplémentaires et au sous-sol à l'intérieur du périmètre urbain, aux fermettes, à l'activité de transformation à la ferme, au nombre de bâtiments principaux sur un même terrain, aux matériaux de parement extérieur prohibés, aux bâtiments accessoires, à la bande boisée, au bâtiment agricole, aux matériaux de revêtement de murs extérieurs (ensemble d'intérêt culturel) et aux contraventions et pénalités.

Il vise également à modifier les grilles des spécifications des zones suivantes de l'Annexe 2 s'intitulant *Grilles des spécifications* :

Zones RF-1 (lots enclavés 5 528 145, 5 528 206, 5 528 361 et 5 528 363 au Sud de la Route 335 et à l'Est de la rue des Gaulois), **RF-2** (lot enclavé 5 528 359 au Nord du chemin du Lac-Huard), **RF-3** (lots 5 352 575 et 5 352 693 – chemin du Lac-Huard), **RF-4** (lots enclavés 5 353 103 et 5 353 104 à l'Ouest du chemin du Lac-Claude Sud), **RF-5** (lot enclavé 5 353 304 entre la Route 125 et le lac des Pins), **RF-6** (lot 5 528 473 - chemin Johanne), **RF-7** (chemin du Tour-du-Lac), **RF-8** (à l'Ouest du chemin du Lac-Clair Sud, vers le Sud jusqu'au lac Café), **RF-9** (lot enclavé 5 529 465 au Nord du lac Vail), **RF-10** (au Sud du lac Vail - chemin de l'Aqueduc), **RF-11** (lot enclavé 5 530 041 incluant les lacs Rock et Michel), **VC-2** (domaine des Cascades (à l'ouest du chemin du Lac-Gratten) et une portion du boulevard Pontbriand entre la rue Overdale et le 6652, boulevard Pontbriand), **VC-4** (au Sud du chemin du Lac-Morgan, entre la rue Austin et le chemin du Mont-Snow), **VD-10** (chemin Johanne et boulevard Pontbriand), **ID-2** (domaine Kildare – rue Muriel), **RC-2** (entre les rues Metcalfe et Bélanger et les rues Michel, Luc et Miron), **RC-24** (rue Sieminski), **RC-25** (entre la rue Queen et le chemin du Lac-Morgan et entre la 18^e et 20^e Avenue), **CV-9** (entre le 3469 et le 3505, rue Queen), **CV-14** (entre le 3529 et le 3596, rue Queen), **CV-16** (3^e Avenue entre les rues Church et Metcalfe), **CV-26** (entre le 3255 et le 3303, 4^e avenue et incluant le 3628 et 3636, rue Church), **CV-28** (entre le 3589 et le 3728, rue Queen) et **CV-29** (4^e Avenue, entre la rue Queen et le 3260, 4^e Avenue). Les grilles des spécifications telles que modifiées par le présent projet de règlement sont disponibles aux annexes I à IX dudit projet de règlement ;

4. Ce premier projet de règlement contient des dispositions qui concernent l'ensemble du territoire de la Municipalité de Rawdon ainsi que des dispositions qui concernent spécifiquement les zones identifiées au présent avis;

5. Ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

6. Les copies du premier projet de règlement numéro 2021-02-3 et des plans du Règlement de zonage numéro 2021-02 et ses amendements identifiant les zones concernées par le premier projet de règlement peuvent être consultées au bureau de la soussignée au 3647, rue Queen à Rawdon, durant les heures normales de bureau. Ces documents sont également disponibles sur le site internet de la Municipalité aux liens suivants :

<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/vie-democratique/seances-du-conseil/1er%20projet%20R%202021-02-3%20-%20Zonage.pdf>

<https://rawdon.ca/storage/app/media/municipalite/administration/R%C3%A8glements%20municipaux/r2021-02-annexe-1.pdf>

Donné à Rawdon, ce 25 octobre 2023

(signé) *Caroline Gray*

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe et
directrice du Service du greffe

>1234505



Appel d'offres AP23-070 FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS 2024

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Joliette désire recevoir des soumissions pour la fourniture de produits pétroliers pour l'année 2024 soit du carburant diesel clair, du carburant diesel coloré et de l'essence ordinaire sans plomb.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **25 octobre 2023** via le système électronique d'appel d'offres à l'adresse www.seao.ca ou par téléphone au 1 866 669-7326.

Pour tout renseignement relatif au présent appel d'offres, le soumissionnaire doit s'adresser uniquement par écrit à l'adresse suivante : soumission@ville.joliette.qc.ca.

DATE DE RÉCEPTION

Les soumissions scellées et identifiées « **Appel d'offres AP23-070 – Fourniture de produits pétroliers 2024** » doivent être adressées à Mme Hélène Latendresse, technicienne en approvisionnement, et seront reçues à la réception de l'hôtel de ville situé au 614, boulevard Manseau, Joliette, Québec, J6E 3E4, **avant onze heures (11 h)**, heure officielle du CNRC, le **24 novembre 2023**, pour y être ouvertes publiquement ce même jour à cette heure.

Les soumissions transmises par voie électronique sont également autorisées pour cet appel d'offres et ne peuvent être effectuées que par le biais du SEAO.

La Ville de Joliette ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans avoir à motiver sa décision et sans encourir de dommage d'aucune nature.

HÉLÈNE LATENDRESSE
Technicienne en approvisionnement

>1234354



JOINS-TOI À NOUS!



UNE PROPRIÉTÉ DE

MÉDIALO



Les Prédateurs de Joliette seront sur la route vendredi soir et de retour devant leurs partisans le 28 octobre pour affronter les Cobras de Terrebonne.

Crédit photo : Gracieuseté - Suzy Aubin

Les Prédateurs retrouvent le chemin de la victoire

LHJAAAQ - Après une série de revers, les Prédateurs de Joliette sont revenus en force devant leurs partisans le 21 octobre dernier, alors qu'ils recevaient les Flames de Gatineau au Centre Marcel-Bonin. Le pointage était à égalité après deux périodes de jeu, mais l'équipe locale a marqué six buts en troisième période pour remporter la partie 9 à 3.

Mélissa Blouin | mblouin@medialo.ca

Au cours de cette rencontre, le joueur de centre Malik Thibeault-Boisvert a effectué un tour du chapeau en comptant un but par période et s'est mérité la première étoile du match pour cet exploit. Les deux autres étoiles ont été décernées à Samuel Rebelo et à Anthony Gagnon.

L'équipe de Gatineau a été la première à s'inscrire au pointage, après 6min 53s de jeu, mais les Prédateurs ont répliqué à deux reprises en fin de première période. Malik Thibeault-Boisvert a tout d'abord créé l'égalité. Puis, Samuel Rebelo a doublé l'avance des siens, à peine une minute plus tard, avec l'aide de Christophe Babin.

Les Prédateurs ont poursuivi leur lancée et ont marqué un troisième but à mi-chemin en deuxième période. C'est Thibeault-Boisvert qui a complété ce jeu orchestré par Anthony Gagnon. Les Flames ont cependant réussi à revenir de l'arrière et à créer l'égalité avant la fin de la deuxième période. Le pointage était de 3 à 3 après 40 minutes de jeu.

Tout s'est décidé en troisième période. Les Prédateurs ont ouvert la machine et ont enchaîné but par-dessus but. Anthony Gagnon, Fabrice Champoux, Jacob Robert et Ali-Samuel Dusablon ont tous trouvé le fond du filet et ont fait du pointage 7 à 3. Il s'agissait d'ailleurs d'un premier but dans la LHJAAAQ pour Robert et Dusablon.

Il restait environ quatre minutes à la partie quand Thibeault-Boisvert a complété son tour du chapeau. Puis, Anthony Gagnon a, pour sa part, marqué son deuxième but de la soirée alors qu'il ne restait que dix secondes au match.

Les Prédateurs ont ainsi remporté une imposante victoire de 9 à 3 devant leurs partisans. Ils ont aussi dominé au chapitre des tirs au but par le compte de 46 contre 20.

Une importante transaction

Tout juste avant cette rencontre, les Prédateurs ont annoncé qu'une importante transaction venait d'être conclue. Les Prédateurs ont échangé leur meilleur pointeur, Pierrick Brousseau, et un choix conditionnel de 6^e ronde en 2025 aux Cobras de Terrebonne en retour de l'espoir Isaac Juneau, de l'attaquant de 17 ans Alexis Cuttaia, du défenseur de 19 ans Nicolas Gonthier-Gravel et d'un choix de 4^e ronde en 2024.

«Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous voulions échanger Pierrick, mais des circonstances ont fait en sorte que nous en sommes arrivés là. Il était avec les Prédateurs depuis ses débuts et nous espérons qu'il joue toute sa carrière junior chez lui, à Joliette. Par contre, en retour, nous sommes heureux de recevoir plusieurs éléments qui vont nous aider à court, moyen et long terme», a expliqué l'organisation sur les réseaux sociaux.

Elle a ajouté qu'Isaac est un défenseur droitier, mobile qui évolue avec Esther-Blondin au M18AAA, qu'Alexis est un joueur de 17 ans qui était convoité par l'organisation lors du dernier repêchage et que Nicolas est un vétéran défenseur dans la ligue. «Nous voulions nous renforcer à cette position. Il est un défenseur n'ayant pas peur du jeu physique.»

Alexis Cuttaia et Nicolas Gonthier-Gravel étaient d'ailleurs en uniforme pour le match de samedi soir et ils ont chacun récolté une assistance lors de celui-ci.

Défaite à Valleyfield

Les Prédateurs étaient aussi en action le jeudi 19 octobre alors qu'ils affrontaient les Braves du côté de Valleyfield.

Le match était à égalité 1-1 après la première période de jeu, mais la deuxième période aura fait mal aux Prédateurs puisque les Braves ont enchaîné quatre buts sans réplique. L'équipe de Joliette a finalement réussi à inscrire un deuxième but lors de la toute dernière seconde de cette période médiane. Le pointage était de 5 à 2.

Chacune des deux équipes a trouvé le fond du filet adverse lors des vingt dernières minutes de jeu, ce qui a mené à un résultat final de 6 à 3 en faveur des locaux. Les marqueurs du côté de Joliette ont été Émeric Jeansonne, Christophe Babin et Samuel Rebelo. À noter que le gardien des Prédateurs Alexis St-Amour-Lachance a arrêté 34 des tirs dirigés contre lui au cours de cette soirée.

Une finale régionale de rêve pour l'équipe de cross-country

Cégep à Joliette - L'équipe de cross-country du Cégep à Joliette, le Trad, a brillé lors des championnats régionaux le 7 octobre dernier. L'équipe féminine a d'ailleurs réussi tout un exploit en gagnant la dernière course de la saison. Il s'agit d'une première victoire en équipe pour le Trad.

Au cumulatif, l'équipe a terminé la saison avec la médaille d'argent. Les athlètes féminines sont Clémence Bonin, Charlotte Ciaravola, Kaeli Forest, Charlotte Fournier, Constance Gariepy, Joséphine Langevin, Alisson Morin, Léa Pelletier, Gabrielle Peloquin et Maude Rivest.

De son côté, Antonin Marsolais s'est démarqué en remportant la deuxième position lors de la course. Cette performance lui a permis de décrocher la médaille d'argent au classement cumulatif. Il s'agit d'une première pour un athlète masculin de cross-country du Cégep à Joliette.

Charlotte Fournier a terminé la course en troisième position, récoltant du même coup la médaille de bronze pour l'ensemble de la saison.

C'est la première fois dans l'histoire du cross-country que le Trad du Cégep à Joliette obtient trois médailles au classement cumulatif de la saison. Le Cégep à Joliette tient à féliciter tous les membres du TRAD pour leurs remarquables performances. **(MB)**



L'équipe de cross-country du Cégep à Joliette.

Crédit photo : Gracieuseté

AVIS DE DÉCÈS

Normand Lussier



Le 11 octobre 2023, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Normand Lussier de Notre-Dame-des-Prairies. Il était l'époux de Mme Françoise Comptois. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Sophie (Jean-François Morin), son fils Marc-André, ses petits-enfants : Roselyne, Laurent et Fred-Erik, son frère Richard (Pierrette Guilbault), sa sœur Rachel, sa belle-mère Mme Jeanne Tardif, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et amis.

En guise de témoignages de sympathie, la famille apprécierait des dons à La Fondation Richelieu Joliette (Manne Quotidienne).

La famille de M. Lussier vous accueillera le samedi 28 octobre de 13 h à 16 h au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine à Joliette.

Centre Funéraire Régional Joliette,
1077 rue Lépine, Joliette, J6E 7R1
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



>1234474

AVIS DE DÉCÈS

Normand Lépine
1945-2023



À l'hôpital Lanaudière et CHSLD Parphillia-Ferland, le 11 octobre 2023, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Normand Lépine conjoint de Madame Nicole Ménard demeurant à Notre-Dame-des-Prairies, fils de feu madame Élianne Généreux et de feu monsieur Léandre Lépine.

Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil, sa fille Roxanne (Jean Guy Harnois), son petit-fils Nathan, son beau-fils Marc-André Pagette, ses frères et soeurs : Ghyslaine (François St-Cyr), Jacques (Desneiges Plante), Claudette (feu Marc Lusignan), sa belle-famille Ménard : André (Louise), Michel (Suzie), André Brazeau (feu Claudine) et Muriel (feu JP Wolfe) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que de nombreux parents et amis.

Les personnes qui désirent lui rendre un dernier hommage et offrir leurs condoléances à la famille seront accueillies le dimanche 29 octobre 2023 de 13 h à 16 h au Complexe funéraire Lachance au 152, Curé-Rondeau, à Notre-Dame-des-Prairies, suivi de la liturgie à 15 h 30 à la chapelle du Complexe. L'inhumation des cendres aura lieu lundi le 30 octobre 2023 à 10 h au cimetière de Saint-Félix-de-Valois.

152, Curé Rondeau
Notre-Dame-des-Prairies J6E 1G8
Tél.: 450 755-1212
Télééc.: 450 755-1313



>1234872

AVIS DE DÉCÈS

Josée Lambert



Le 15 octobre 2023, Josée Lambert a quitté ce monde beaucoup trop tôt. Résidente de St-Paul, elle était l'épouse de Benoit Chaput.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants Samuel (Doréane) et Roxanne (David), ses petits-enfants qui étaient toute sa vie Zack, Elliott, Colin, Mavrick et Alexis, sa sœur Mélanie (Dany) ainsi que de nombreux autres parents, amis et collègues de travail.

La famille de Mme Lambert vous accueillera le samedi 28 octobre de 13 h à 17 h au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine à Joliette.

Pour ceux et celles qui le désirent, des dons en sa mémoire peuvent être faits à la Société Canadienne du Cancer.

Centre Funéraire Régional Joliette,
1077 rue Lépine, Joliette, J6E 7R1
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



>1234869

AVIS DE DÉCÈS

Lucina Bruneau
1934-2023



À l'hôpital de Lanaudière, le 6 octobre 2023, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Lucina Bruneau, épouse de feu Bernard Robert, fille de feu Lucien Bruneau et de feu Bernadette Préville, demeurant à St-Damien.

La crémation aura lieu au Crématorium Yves Houle. Mme Bruneau repose au Centre Funéraire Yves Houle, 69 Beausoleil, St-Gabriel, le vendredi 27 octobre de 18 h à 21 h et le samedi 28 octobre de 10 h à 13 h 30. Les Funérailles auront lieu le samedi 28 octobre à 14 h en la chapelle de l'église de St-Gabriel. L'inhumation aura lieu ultérieurement.

Mme Bruneau laisse dans le deuil, ses enfants : Doris (Gilles Quenneville), Pauline (Robert Mondor), Denis (Marie-Ange Corbett), Noël (Élise Dumont), Ghislain (Josée Leroux) et Christian (Nathalie Lefebvre); ses petits-enfants : Stéphanie, Mélanie, Josiane, Pascal, Annie, Andréanne, Alexis, Dany, Pamela, Flavie, Krystalie et leur conjoint-e et ses 15 arrière-petits-enfants; ses sœurs : Colombe et Carmen; ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, nombreux autres parents et amis.

Direction Funéraire :
Centre Funéraire Yves Houle,
Tel : 450 835-4738
Télécopieur : 450 835-9433
www.centrefuneraireyveshoule.com



>1234868

AVIS DE DÉCÈS

Nicole
Pelletier-Dudemaine



Le 16 octobre 2023, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Nicole Pelletier de Notre-Dame-des-Prairies. Elle était l'épouse de M. Maurice Dudemaine.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants : Sylvie et son époux André Leduc, Josée et son époux Simon Parent, Patrice et sa copine Marie-Noël Caron; ses petits-enfants : Marc-André et Joanie Asselin, Kevin et Michael Parent, Marilou Dudemaine; ses 9 arrière-petits-enfants; sa sœur Andrée Pelletier (Claude Plante); ses beaux-frères et belles-sœurs : Roger Bonnenfant, Louise Dudemaine, Gisèle Gareau, Gabrielle Boucher, Gilles Dudemaine (Lise Pagé), Normand Riopel, Jean-Pierre Dudemaine (Nicole Landreville), Michel Dudemaine (Lise Parenteau), Denise Dudemaine (Robert Caughlin); plusieurs neveux, nièces et amis.

La famille de Mme Pelletier vous accueillera le dimanche 5 novembre à compter de 13 h 30 au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine à Joliette. Une liturgie sera célébrée à la chapelle du centre funéraire, le dimanche 5 novembre à 15 h 30. Il vous sera possible de visionner la liturgie en direct ou en reprise en consultant l'avis de décès sur le site web du centre funéraire.

Les cendres seront déposées au columbarium du centre funéraire.

Centre Funéraire Régional Joliette,
1077 rue Lépine, Joliette, J6E 7R1
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



>1234870

AVIS DE DÉCÈS

Liette Desrosiers



Le 18 octobre 2023, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Liette Desrosiers de Joliette. Elle était l'épouse de feu Bertrand Lasalle.

Elle laisse dans le deuil, son frère Gilles et ses sœurs : Lucille (Serge Picard), Pierrette (Henri Thouin) et Noëlla (Jacques Yale); son beau-frère et ses belles-sœurs : Thérèse Lasalle, Marie-Claire Mayer (feu Denis), Luc Thouin (feu Jeannine) Madeleine Ouellette ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

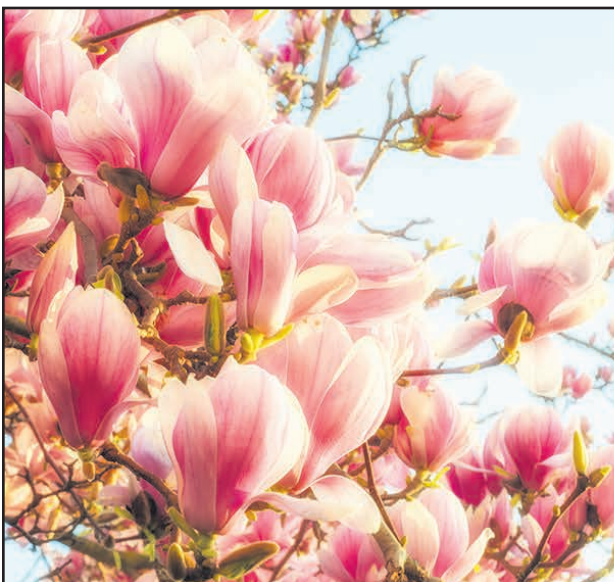
Les funérailles de Mme Desrosiers seront célébrées le samedi 28 octobre à 11h à l'église de la paroisse Christ-Roi. La famille sera présente à compter de 10 h à l'église pour recevoir vos condoléances. L'inhumation suivra au cimetière de Joliette.


Centre Funéraire Régional Joliette,
1077 rue Lépine, Joliette, J6E 7R1
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



>1234932


La vie a une fin,
mais l'amour que
l'on éprouve pour
nos proches est infini
et vivra toujours en nous.





AVIS DE DÉCÈS

Alexandre Lemay




C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès d'Alexandre Lemay, survenu le 19 octobre 2023, à l'âge de 88 ans.

Il laisse dans le deuil sa Loulou tant aimée, soit sa conjointe Lucille Parent, sa fille Ginette (Jean Desjardins), ses fils Michel (Caroline Jetté) et Alain, ses petites-filles : Mélanie, Caroline, Joanie et Laurianne, toute la famille Lafortune qui était comme sa propre famille, plus spécifiquement Chantal (Gaétan Varnaitis) et leurs fils Samuel, Sylvain (Christiane Durand) et Yvan qui ont pris soin de lui, les sœurs de Loulou : Lisette (Jean-Claude Héту) et Suzanne, sa belle-sœur Louise Bernard, sa bonne amie Lina (Normand Charron), de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille de M. Lemay vous accueillera le mercredi 25 octobre dès 15 h au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine à Joliette. Une liturgie sera célébrée à la chapelle du centre funéraire, le mercredi 25 octobre à 17 h.

Centre Funéraire Régional Joliette,
1077 rue Lépine, Joliette, J6E 7R1
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation des thanatologues du Québec



>1235024



André Gérard a été arrêté en février dernier alors qu'il était en possession de plus de 16 400 cigarettes de contrebande.

Crédit photo : L'Action - Archives

Sincères
condoléances
aux familles
éprouvées



Une amende de plus de 100 000 \$ pour un Joliettain

Contrebande de tabac - Neuf personnes ont été reconnues coupables d'infractions liées à la contrebande de tabac selon Revenu Québec. Elles ont été condamnées par la Cour du Québec à payer des amendes totalisant 1 138 680,17 \$. André Gérard, un homme de 66 ans de Joliette, fait partie du lot et devra payer une amende totalisant 100 822,68 \$.

Le 17 février 2023, les policiers du Service des enquêtes sur la contrebande de la Sûreté du Québec ont procédé à une perquisition à la résidence de M. Gérard. Cette opération a permis de saisir plus de 16 400 cigarettes de contrebande. Une somme de 720 \$ a également été confisquée en lien avec l'infraction. De plus, dans une déclaration fournie aux policiers, il a admis

avoir écoulé quelque 300 000 cigarettes de contrebande. L'individu a plaidé coupable à trois chefs d'accusation qui pesaient contre lui.

Toutes les personnes arrêtées dans cette affaire se sont notamment vu reprocher d'avoir vendu, livré ou eu en leur possession du tabac destiné à la vente au détail au Québec et dont le paquet n'était pas identifié conformément à la Loi concernant l'impôt sur le tabac. Elles ont aussi été accusées d'avoir transporté du tabac destiné à la vente et dont le paquet n'était pas identifié conformément à la Loi concernant l'impôt sur le tabac, en plus de ne pas être inscrites auprès de Revenu Québec ou de n'être titulaires d'aucun des permis exigés par la loi pour exercer des activités commerciales liées aux produits du tabac. (JJ)




- » Services funéraires personnalisés
- » Lieu chaleureux et spacieux
- » Équipe professionnelle et empathique

1077 Rue Lépine, Joliette | 450 753-7427 | centrefunerairejoliette.com

www.laction.com | Le mercredi 25 octobre 2023 | 23

>1222552

OUI !!! ELLE EST DE RETOUR.... LA GRANDE VENTE FOLLE

4 JOURS SEULEMENT

DU 25 AU 28 OCTOBRE 2023

Mercredi 25 octobre 9h-17h

Jeudi 26 octobre 9h-19h

Vendredi 27 octobre 9h-17h

Samedi 28 octobre 9h-16h

Réductions sur TOUT TOUT TOUT en magasin !!!



GRANDE
VENTE FOLLE
-50%

Ensemble table
et 4 chaises

499⁹⁸\$
Rég. 999⁹⁵\$



GRANDE
VENTE FOLLE
-35%

Fauteuil berçant, pivotant
et inclinable

668⁸⁵\$
Rég. 1029⁹⁵\$



GRANDE
VENTE FOLLE
-55%

Base de télévision
66 po

368⁹⁸\$
Rég. 819⁹⁵\$

**Ensemble
de cuisine**

JUSQU'À
60%

**Sectionnels
et fauteuils**

JUSQU'À
50%

**Base télé
et table
de salon**

JUSQU'À
50%

*Quantités limitées sur certains items.

Suivez-nous sur Facebook 

3 étages à découvrir!

Meubles | Matelas | Électroménagers | Décoration

BRANDSOURCE
AMEUBLEMENT
S.J. Dion

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

1, RUE GAUTHIER NORD, JOLIETTE | 450 759-1409

www.brand sourcedion.ca